

1. Message du Directeur.....	1
2. Nous demandons plus de visibilité pour les Arts, la Culture et l'Éducation au sein de la nouvelle Commission européenne.....	2
3. La Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales a eu lieu la semaine dernière, à Prague.....	3
4. Élections 2019 : Plus que quelques jours pour présenter votre candidature au Conseil de l'AEC.....	5
5. Ouverture des inscriptions à la session de formation des pairs-évaluateurs de MusiQuE.....	6
6. Enquête sur les publications de l'AEC et leurs traductions : votre avis nous intéresse !	8
7. Plateforme LATIMPE 2020 : <i>Les étudiants : des artistes chercheurs - entre Musique, Technologie et Musicalité</i>	9

1. Message du Directeur

Chers collègues et amis,

Dans une scène clé du célèbre film de Sofia Coppola récompensé par un Oscar®, *Lost in Translation*, un réalisateur japonais en cours de tournage donne aux acteurs de longues instructions que l'interprète traduit en une seule phrase ! Pour autant, la qualité du film dans le film n'en paraît pas affectée.

Dans le cadre d'un renouvellement de la politique linguistique de l'AEC, nous lançons une enquête pour connaître les préférences de notre communauté concernant nos publications et leur traduction. Vous êtes tous cordialement invités à participer - mais aussi, bien sûr, à lire toute l'actualité de la lettre d'infos de septembre.

Stefan Gies, Directeur de l'AEC

2. Nous demandons plus de visibilité pour les Arts, la Culture et l'Éducation au sein de la nouvelle Commission européenne

Aperçu :

Nous regrettons l'absence des *Arts*, de la *Culture* et de l'*Éducation* dans les intitulés des portefeuilles de la nouvelle Commission européenne et nous demandons à la présidente élue Ursula von der Leyen de les réintégrer. Voici un aperçu de nos activités (passées et à venir) de plaider auprès des décideurs politiques et des organismes partenaires européens en faveur du secteur de l'enseignement musical supérieur.

Texte :

Après une pause estivale marquée par une situation calme mais tendue, dans l'attente de la nomination des nouveaux membres de la Commission Européenne et du début des activités des divers comités du Parlement européen, toutes les cartes sont désormais sur la table. Bien entendu, le Parlement doit encore approuver la liste des candidats proposés par la présidente élue de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, après une semaine d'auditions, du 30 septembre au 8 octobre.

Cependant, la nomination de la personne qui sera sans doute l'interlocutrice de loin la plus importante pour l'AEC et son domaine d'activités, semble se confirmer. À 40 ans, la Bulgare Mariya Gabriel, deuxième plus jeune membre de l'équipe de Madame von der Leyen, a déjà derrière elle une belle carrière de Commissaire européenne à l'Économie et à la Société numériques. Nommée à ce poste en 2017, elle a été remarquée par son approche favorable à l'innovation.

Cette fois, elle sera probablement nommée Commissaire à l'Innovation et à la Jeunesse. La pierre d'achoppement de cette possible et probable nomination ne concerne pas du tout son profil mais le fait que, contrairement à ce qui se passait auparavant, les termes « Culture » et « Éducation » ne feront plus partie de l'intitulé du portefeuille. Sachant que l'AEC a toujours regretté l'absence totale de la mention du terme « Arts » dans tout communiqué officiel ou programme politique de la Commission européenne, l'omission du terme « Culture », à ce stade, ressemble à un véritable camouflet. Il était donc immédiatement évident pour l'AEC de se joindre à une initiative, signée par de nombreux organismes du secteur culturel et artistique, pour [demander à Ursula von der Leyen de redonner de la visibilité à la culture dans l'intitulé du poste de la Commissaire](#). Malgré tout, la réorganisation des portefeuilles a néanmoins un effet positif collatéral : les domaines de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture seront désormais regroupés sous un même toit.

Les premières rencontres avec les nouveaux parlementaires européens ont déjà lieu. Notre directeur Stefan Gies et notre nouveau responsable du plaidoyer et de la communication Gabriele Rosana, récemment intégré à l'équipe et que nous accueillons ici chaleureusement, ont un programme chargé de prises de contact avec les représentants de la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation (CULT), dont l'intitulé n'a pas changé.

Bien entendu, faire campagne pour le secteur de l'enseignement musical supérieur auprès des politiques et des décideurs est une des tâches principales de l'AEC dans le cadre de ses activités de plaidoyer. En même temps, n'oublions pas les innombrables liens que l'Association entretient avec des organismes partenaires actifs dans divers domaines pertinents pour notre action au niveau européen ou international. Nous sommes fiers d'annoncer un net accroissement mais surtout une intensification de ces contacts au cours de cette année.

Quelques exemples :

- l'[Académie ELIA \(Stuttgart, 25-27 septembre\)](#), organisée par ELIA en coopération avec l'AEC ;
- le rôle prépondérant de l'AEC au congrès annuel de l'[ENCATC](#) (2-5 octobre, Dijon) avec la présentation et la facilitation d'une commission sur l'enseignement musical supérieur et le management culturel ;
- l'[Académie IMZ \(Vienne, 29-30 octobre\)](#), sous forme de séminaire sur l'entrepreneuriat, ciblant spécifiquement les membres de l'AEC ;
- la création d'une équipe de travail sur la recherche artistique, récemment formée à l'initiative de l'AEC : son but est de réunir toutes les organisations actives dans ce domaine afin de parler d'une seule voix quand il s'agit d'exprimer publiquement des préoccupations communes ;
- une collaboration accrue avec des associations de même type, comme [NASM](#), [SEADOM](#) et [College Music Society](#), qui effectuent des tâches similaires à celles de l'AEC, mais en dehors de l'Europe.

3. La Rencontre annuelle des coordinateurs des relations internationales a eu lieu la semaine dernière, à Prague

Aperçu :

La Rencontre annuelle 2019 des coordinateurs des relations internationales s'est tenue à l'Académie des arts de la scène de Prague, du 19 au 22 septembre. Les travaux, sous

l'intitulé *L'éléphant rose : réfléchir à l'avenir pour transformer le présent*, s'inscrivaient dans le cadre du projet SMS de l'AEC, avec le soutien du programme Europe Créative.

Texte :

La **Rencontre annuelle 2019 des coordinateurs des relations internationales (IRC)** s'est tenue à Prague (République tchèque), à l'**Académie des arts de la scène** du 19 au 22 septembre. Les travaux, sous l'intitulé *L'éléphant rose : réfléchir à l'avenir pour transformer le présent*, s'inscrivaient dans le cadre du projet SMS de l'AEC avec le soutien du programme Europe Créative.

Le titre légèrement - mais volontairement - provocateur de « L'éléphant rose » visait à susciter la discussion sur toutes les contraintes, contradictions, inconnues et autres non-dits qui complexifient et diversifient le travail des IRC. Au cours de ces quatre jours de rencontre, les coordinateurs ont pu évoquer les « **éléphants roses** » qui affectent leur travail et réfléchir aux priorités de leur communauté afin de faire part de leurs suggestions au groupe de travail dédié pour la rédaction du manifeste des IRC : ce document important sera publié en 2020 et fixera les futurs objectifs de référence dans le domaine de l'internationalisation pour le secteur de l'enseignement musical supérieur.

Un des plus gros éléphants rose - mais pas le seul - était l'incertitude liée à l'arrêt prochain du programme Erasmus+ en cours (décembre 2020).

Mirko Varano, conseiller principal chargé des projets internationaux à l'Institut royal de technologie (KTH) de Stockholm a permis d'éclaircir ce point en précisant plusieurs détails du prochain programme Erasmus 2021-2027.

Parmi les autres éléphants roses, citons la capacité d'insertion professionnelle des diplômés et le rôle des IRC au sein de leur établissement dans le contexte plus général du rôle accru des établissements d'enseignement musical dans la société.

Dana Petrova, directrice du Centre pour la coopération internationale dans l'enseignement en République tchèque, et Uwe Brandenburg, directeur du Global Impact Institute de Prague, ont abordé le sujet de l'impact de la mobilité internationale des étudiants sur l'employabilité. L'avenir de l'internationalisation dans l'enseignement musical supérieur s'est avéré un autre thème central de la rencontre 2019.

L'intervention de Peter Majanen (Quattroporte) a aidé les participants à imaginer l'avenir de l'internationalisation et inspiré de fructueux débats.

L'événement comportait également des sessions et des séminaires pré-conférences préparés par les groupes de travail « Diversité, Identité et Intégration », « Apprentissage & Enseignement » (en coopération avec l'Académie européenne d'opéra), « Numérisation » et « Étudiants » du projet SMS de l'AEC, ainsi que le traditionnel atelier EASY, ouvert à tous les utilisateurs internes et externes du système.

Les participants ont pu amplement débattre de sujets pertinents pour les coordinateurs des relations internationales et s'informer sur les projets internationaux réalisés par des établissements membres de l'AEC. Ce fut l'occasion de diffuser les avancées et les résultats de trois projets de partenariats stratégiques Erasmus+ (European Opera Academy, SWING et INTERMUSIC), du projet de renforcement des capacités Erasmus+ DEMUSIS, et de deux projets cofinancés par le programme « Europe Créative » : Opera InCanto et Opera Out of Opera.

Après la séance de clôture, les participants ont reçu par courriel un questionnaire d'évaluation en ligne. Jusqu'à présent, les commentaires sont très positifs. Les documents et les diapos de la Rencontre annuelle 2019 des IRC seront bientôt disponibles sur la page dédiée du site internet de l'AEC - onglets « Photos et documents » et « Diapos ». Le groupe de travail IRC présentera son document de réflexion et les résultats des débats de Prague au cours d'une séance plénière dédiée, lors du Congrès annuel et assemblée générale de l'Association, en novembre à Turin.

4. ÉLECTIONS 2019 : Plus que quelques jours pour présenter votre candidature au Conseil de l'AEC

Aperçu :

La date limite de dépôt des candidatures au Conseil de l'AEC est fixée au 30 septembre. Les candidats potentiels sont informés que les candidatures doivent être soumises dans une des trois langues officielles de l'AEC (anglais, français ou allemand) et que les membres du Conseil sont remboursés des frais liés à leur participation aux réunions du dit Conseil.

Texte :

La date limite du dépôt des **candidatures au Conseil de l'AEC** approche ! Voici deux nouvelles importantes !

Comme annoncé il ya quelques mois, **les membres actifs de l'AEC** devront élire les candidats aux postes suivants lors de l'assemblée générale à Turin, le 9 novembre :

- Président de l'AEC (le membre actuel - Norvège - est rééligible) ;
- Secrétaire général de l'AEC (le membre actuel - Pays-Bas - est rééligible) ;
- 1 vice-Président (le membre actuel - Irlande - est rééligible) ;
- 6 membres du Conseil (2 membres - Finlande et France - ne sont pas rééligibles car ils ont terminé leur second mandat ; 3 membres - Pologne, Italie et Allemagne - sont rééligibles ; un siège est vacant depuis 2018).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **lundi 30 septembre 2019**.

Désireux de recevoir de nombreuses candidatures, le Conseil de l'AEC a décidé de faciliter la démarche en demandant que les documents de candidature soient rédigés dans une des trois langues officielles de l'AEC.

Il est donc désormais possible de choisir **une langue** parmi l'anglais, le français ou l'allemand, plutôt que soumettre la candidature dans les trois langues comme auparavant).

En outre, afin de garantir **les mêmes opportunités**, les dépenses encourues par les membres du Conseil pour les réunions du Conseil (frais de transport et de séjour) seront **remboursées**.

Tous les documents relatifs à la procédure et aux critères de candidature sont disponible sur notre site internet (onglet Documents/Directives pour les élections). Veuillez noter que ces documents ne comportent pas les deux mises à jour importantes annoncées ci-dessus.

5. Ouverture des inscriptions à la session de formation des pairs-évaluateurs de MusiQuE !

Aperçu :

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'amélioration de la qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur, réfléchir sur votre expérience et votre pratique de pair-évaluateur, ou devenir pair-évaluateur dans le cadre de MusiQuE, ne manquez pas cette

occasion de participer à la session de formation, les 6 et 7 novembre à Turin. Inscriptions jusqu'au 20 octobre.

Texte :

Juste avant le Congrès annuel de l'AEC, MusiQuE organise une **session de formation pour les pairs-évaluateurs, les 6 et 7 novembre 2019 à Turin.**

Cette session a pour objectif d'offrir des éléments de formation et de développement professionnel aux pairs-évaluateurs - potentiels et confirmés - de MusiQuE : représentants d'établissements d'enseignement musical supérieur, étudiants de l'enseignement musical supérieur, représentants d'écoles de musique et d'organisations de la profession musicale - avec ou sans expérience préalable - souhaitant devenir pairs-évaluateurs pour MusiQuE à l'avenir ou réfléchir sur leur expérience et leur pratique de pairs-évaluateurs, ou intéressés par les questions d'assurance qualité et d'accréditation dans les conservatoires.

Si le sujet vous intéresse, si vous souhaitez partager ou approfondir vos connaissances, ou vous former pour devenir pair-évaluateur dans le cadre de MusiQuE, ne manquez pas cette occasion de participer à la session de formation !

Téléchargez le programme définitif ici. Il comprend une introduction à MusiQuE, un dîner de travail, une session de jeu de rôle et de nombreuses possibilités d'échange d'expériences et de pratiques.

Toutes les séances seront présentées en anglais par des membres du conseil d'administration et du personnel de MusiQuE et par des évaluateurs expérimentés de MusiQuE.

Les frais de participation à la session de formation des pairs-évaluateurs s'élèvent à 100 € (dîner et pauses-café compris). Ils s'ajoutent aux frais habituels de participation au congrès annuel de l'AEC. Les deux règlements (participation au congrès et participation à la formation MusiQuE) peuvent être virés en même temps à l'AEC.

Date limite des inscriptions : dimanche 20 octobre 2019.

Pour vous inscrire à la session de formation de MusiQuE et au Congrès annuel, veuillez remplir le [formulaire d'inscription en ligne](#) sur le site internet de l'AEC.

Si vous souhaitez participer uniquement à la session de formation des pairs-évaluateurs, veuillez contacter l'équipe de MusiQuE à l'adresse : info@musique-ge.eu.

Pour plus d'information sur MusiQuE, visitez son site internet !

6. Enquête sur les publications de l'AEC et leurs traductions : votre avis nous intéresse !

Aperçu :

Renforcez le rayonnement positif de l'AEC dans vos établissements et dans le secteur de l'enseignement musical supérieur en nous faisant connaître vos besoins. Merci de répondre à l'enquête de l'AEC sur les publications et les traductions.

Texte :

A la prochaine [Assemblée générale à Turin](#) (7 - 9 novembre), le Conseil souhaiterait formuler une proposition relative aux **publications de l'AEC et à leur traduction** pour sa communauté. Afin de prendre une décision en toute connaissance de cause, nous vous demandons de bien vouloir **répondre à cette enquête d'ici le 10 octobre**.

L'AEC, par le biais de ses groupes de travail, prépare et produit des publications depuis longtemps, au fil de projets comme Polifonia, FULL SCORE et, aujourd'hui, Strengthening Music in Society/Soutenir la Musique dans la Société (SMS). Ces publications sont destinées à **aider le secteur de l'enseignement musical supérieur à se développer, à innover et à encourager nos établissements membres à progresser**. Nous sommes convaincus de la pertinence des domaines clés traités par l'AEC et de l'expertise de nos contributeurs, mais nous n'avons jamais testé à grande échelle dans quelle mesure ces publications créent une valeur ajoutée dans les établissements eux-mêmes.

De plus, **puisque nous sommes une communauté diverse et inclusive**, nous voulons nous assurer que tous nos membres peuvent profiter pleinement de nos publications. Suite au débat sur la traduction et la politique linguistique de l'Association, lors de l'AG de Graz, et à l'amélioration de la section « Publications » sur notre site internet, nous sommes sur le point d'élaborer une toute nouvelle série de publications liées au projet SMS. **Nous souhaitons donc recueillir vos contributions avant le 10 octobre**.

Le Bureau analysera les résultats de l'enquête. Cette analyse, à laquelle s'ajoutent les commentaires oraux et les données recueillies sur notre site internet (téléchargements, clics, etc.), permettra d'informer la communauté lors de l'AG sur le sujet des publications et des traductions, le samedi 9 novembre.

Nous vous remercions pour votre coopération.

7. Plateforme LATIMPE 2020 : *Les étudiants : des artistes chercheurs - entre Musique, Technologie et Musicalité*

APERÇU :

LATIMPE présente la seconde plateforme « Apprentissage & Enseignement », organisée à l'Université de musique et des arts de la scène de Vienne (13 & 14 mai 2020) sur le thème « *Les étudiants : des artistes chercheurs - entre Musique, Technologie et Musicalité* ».

TEXTE

La plateforme **LATIMPE se veut un lieu de rencontre, de partage et d'initiative** où étudiants, enseignants et chercheurs de l'enseignement musical supérieur peuvent échanger sur l'enseignement et l'apprentissage, initier des collaborations et lancer de nouveaux projets. En octobre 2018, l'Académie norvégienne de musique avait accueilli la première plateforme LATIMPE à Oslo. L'événement fut un grand succès, tant par le nombre de participants que par la qualité et la diversité des contributions.

La seconde plateforme - à **Vienne, les 13 & 14 mai 2020** - ciblera **l'incidence du numérique sur l'enseignement et l'apprentissage**, mais les contributeurs sont vivement encouragés à aborder également d'autres approches topiques de l'enseignement et de l'apprentissage dans le domaine de la pédagogie de l'interprétation musicale. La seconde journée de travail de la plateforme est organisée conjointement avec le projet SWING.

Date limite de soumission des résumés (abstracts) : le 10 décembre 2019.

Les propositions seront acceptées en fonction de leur pertinence, de leur importance et de leur originalité. Priorité sera donnée, notamment, aux soumissions émanant d'étudiants et aux propositions accompagnées de prestation musicale en direct.

Plus d'informations sur www.latimpe.eu. Renseignements et contact: contact@latimpe.eu